



Règles de sécurité

TOP OF ADVENTURE



First Flieger



First Glider

Règles pour le First Flieger et First Glider



- Firstflieger:** Pour personnes d'un poids de 35 kg minimum et 125 kg maximum.
 - First Glider:** Taille minimum 130 cm et max. 125 kg
 - Les parties mobiles doivent être fixées.
 - Des chaussures doivent être portées pendant le vol.
- A l'atterrissement, se pencher en arrière et lever les pieds.



Numéro d'appel d'urgence 144

En cas d'accident, le lieu de l'accident doit être sécurisé et les premiers secours doivent être donnés aux blessés. Appelez le service des urgences au **numéro 144**.

Conditions contractuelles

- Par sa signature, le/la locataire confirme, après un parcours et un freinage d'essai, avoir reçu un Mountain Cart ou un Trottibike parfaitement entretenu.
- Le soussigné veille à ce que les accompagnants mineurs soient également informés des règles.
- Les coûts des dommages dus à une utilisation impropre des engins seront facturés sur place ou ultérieurement.
- Nous déclinons toute responsabilité pour des objets perdus.



Mountain Cart



Trottibike

Règles pour le Mountain Cart et le Trottibike



- Taille minimum Trottibike:** 125 cm · Cart: 135cm.



- Le port du **casque est obligatoire**.



- Pendant la descente, il est interdit de **sortir du Mountain Cart**.



- Pilotez et freinez avec les deux mains. Ne maniez aucun objet tel que perche à selfie ou portable pendant la descente.



- Le port de chaussures est obligatoire pendant la descente.
- Le Mountain Cart et la Trottibike ne peuvent être **utilisés que sur le parcours officiel signalé**.



- La conduite et la vitesse (max. 30 km/h) doivent être adaptées au terrain, aux capacités du conducteur et aux autres usagers de la route. Il faut s'attendre à des véhicules venant en sens inverse. Utilisez les places d'évitement.



- Les règles de la circulation routière doivent être respectées, notamment **circuler à droite** et pouvoir s'arrêter à tout moment sur la moitié de la distance de visibilité.



- Les conducteurs d'une Trottibike ou d'un Mountain Cart font attention aux piétons et leur accordent la priorité.
- L'itinéraire de descente marqué fait partie du réseau général des routes et chemins, et n'est ni spécialement sécurisé, ni surveillé.



- Il faut s'attendre à des irrégularités du terrain, des nids de poule, des salissures et, selon les conditions météorologiques, des zones mouillées.



- Le temps par descente est limité à un max. de 45 min.



- En cas de destruction délibérée (p.ex. pneus en raison d'un blocage des freins) un montant min. de CHF 30.- sera facturé.



- Une seule personne par véhicule.
- Restitution de la trottibike à la station de vallée de la Firstbahn, restitution du mountain cart à la station de Bort.